

Image not found or type unknown



Passer d'employé à cadre autonome

Par **angelito**, le **06/10/2009** à **09:40**

Bonjour,
Ma direction me propose de passer cadre autonome.
Qu'elles sont les avantages/inconvénients et qu'elle rémunération pourrai-je réclamer. J'ai 11 ans d'expérience et suis dans cette société depuis un an.
Actuellement je suis employé et je gagne 2100 euros brut /mois pour normalement les 35 heures mais je fais bien plus et ne suis pas payé en heures supplémentaires.
Merci de votre retour.